

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 16 Méthodologie de la recherche sociale			
Code	SOAS2B16AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Campus Mons Myriam LELEU (myriam.leleu@helha.be) Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be) HELHa Campus Montignies Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) José Luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) David LALOY (david.laloy@helha.be) Jean-Claude KNOPS (jean-claude.knops@helha.be) Marie SCHOTS (marie.schots@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à l'acquisition de savoir-faire spécifiques permettant de relier le champ de la recherche sociale à la pratique du travail social. Elle permet à l'étudiant d'expérimenter les outils et méthodologies de la recherche utiles à l'analyse des faits sociaux.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS3 Reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

- 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier, décrire et appliquer les étapes clés à mettre en place lors de la réalisation d'une recherche sociale
- II. Utiliser les méthodes qualitatives et quantitatives propres à la recherche sociale
- III. Mobiliser et organiser des informations pour en dégager une analyse rigoureuse des faits sociaux
- IV. Tirer les enseignements de la recherche au niveau de la pratique du travail social
- V. Développer un positionnement professionnel à partir de cette analyse

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS2B16ASA Méthodologie de la recherche sociale 48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS2B16ASA Méthodologie de la recherche sociale 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 2

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de la recherche sociale			
Code	7_SOAS2B16ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Myriam LELEU (myriam.leleu@helha.be) Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise l'acquisition et l'approfondissement de compétences transversales (esprit critique, rigueur, méthode d'analyse) et de compétences spécifiques à la pratique de recherche détaillées ci-dessous.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétences spécifiques à la pratique de recherche :

- I. Observer une situation sociale dans l'espace public, en rendre compte et poser une question de recherche sociologique.
- II. Formuler des questions, administrer un questionnaire, traiter et analyser des données quantitatives.
- III. Mener un entretien compréhensif et en analyser le contenu.
- IV. Participer à une analyse en groupe et formuler des pistes de travail ou recommandations.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction générale aux méthodes d'observation et à la démarche de recherche en sciences sociales (d'après un canevas de R. QUIVY & L. VAN CAMPENHOUDT (2005).

- Formulation d'une question de départ
- Phase exploratoire
- Enoncé d'une problématique
- Construction d'un modèle d'analyse
- Observation et récolte de données sur le terrain
- Traitement et analyse de données quantitatives et qualitatives ;
- Conclusions, pistes, recommandations.

Modules d'acquisition de compétences spécifiques

- Développement du sens de l'observation.
- Approfondissement des méthodes quantitatives (conception et administration d'un questionnaire, traitement et analyse des données quantitatives, utilisation de paramètres statistiques).
- Réalisation d'un entretien compréhensif (technique de l'entretien, approche semi-inductive, analyse de matériaux qualitatifs).
- Initiation à une méthode d'analyse collective de problématiques sociales : méthode d'analyse en groupe et/ou focus groupes.

Démarches d'apprentissage

- Exposés.
- Exercices en sous-groupes.
- Mises en situation.
- Analyse collective de problématiques sociales.
- Echanges critiques sur les méthodes, leur utilisation et les résultats.
- Travaux en binôme, en groupe et travaux individuels.
- Suivi et commentaires des travaux.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Guidance des travaux en voie d'élaboration durant les séances cours.
- Possibilité d'amélioration des travaux insuffisants pour les modules 1 (observation sociologique) et 3 (entretien compréhensif), dans les limites de l'agenda.

Ouvrages de référence

- BERTHIER N. (1988). Les techniques d'enquêtes, Paris : Armand Colin
- DEPELTEAU Fr. (2000). La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats, Bruxelles : De Boeck
- DE SINGLY Fr., GIRAUD C., MARTIN O. (2010). Nouveau manuel de sociologie, Paris : Armand Colin
- DUBAR C. (2006). Faire de la sociologie. Un parcours d'enquêtes, Paris : Belin
- KAUFMANN J.-Cl. (1996). L'entretien compréhensif, Paris : Nathan
- MAYER R., OUELLET Fr., SAINT-JACQUES M.-Chr., TURCOTTE D. et al. (2000). Méthodes de recherche en intervention sociale, Canada : Gaëtan Morin
- QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L. (2005). Manuel de recherche en sciences sociales, Paris : Dunod
- VAN CAMPENHOUDT L., CHAUMONT J.-M., FRANSSSEN A. (2005). La méthode d'analyse en groupe. Application aux phénomènes sociaux, Paris : Dunod

Supports

- Notes de cours.
- Fichiers powerpoint.
- Textes scientifiques.
- Documents audiovisuels.
- Consignes de travail par module.
- Photographies réalisées par les étudiants lors du travail d'observation (module 1).

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant est évalué en cours d'année sur base de la réalisation de plusieurs travaux :

Module 1 : au premier quadrimestre, en binôme, réalisation d'un travail d'observation, formulation d'une question de recherche et synthèse d'une lecture (6 points).

Module 2 : au début du second quadrimestre, en groupe, réalisation d'un questionnaire, enquête, mise en forme et analyse des résultats (5 points).

Module 3 : au cours du second quadrimestre, en individuel, réalisation d'un entretien compréhensif (5 points).

Module 4 : à la fin du second quadrimestre, participation à une analyse en groupe : méthode d'analyse en groupe ou focus groupes (4 points). N.B. : l'absence non justifiée à une des séances programmées pour ce module est pénalisée par le retrait d'un point par séance.

Il est obligatoire de remettre les trois travaux et de participer à l'analyse en groupe ; la cote finale est donc constituée de 4 cotes (en 1ère et en 2ème session). La cote d'un travail non remis ou la non participation à l'analyse en groupe est absorbante, c'est-à-dire qu'un travail non remis vaut 0, et la cote finale sera donc égale à 0, quels que soient les points obtenus aux autres travaux.

Il est possible d'améliorer un travail en échec pour les modules 1 et 3 au plus tard deux semaines après la communication des résultats. La cote sera cependant plafonnée à 12/20. Tout travail remis hors délai sera pénalisé d'un tiers des points sans possibilité d'amélioration.

Pour la seconde session, si l'étudiant n'a pas obtenu 10/20 à un ou plusieurs modules, il doit représenter le ou les modules concernés, c'est-à-dire qu'il doit refaire un ou plusieurs travaux et, dans le cas de l'analyse de groupe et des focus groupes, il doit présenter un résumé d'un chapitre du livre de VAN CAMPENHOUDT L., CHAUMONT M., et FRANSSEN A. (2005). *La méthode d'analyse en groupe. Application aux phénomènes sociaux*. Paris : Dunod. Le chapitre du livre est le n° 3 et s'intitule : "Un nécessaire renouvellement méthodologique".

Pour les étudiants en crédit résiduel, ils devront déposer pour la session de juin les travaux des modules non réalisés l'année précédente (ils se calquent sur les modalités de la seconde session reprises ci-dessus).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 100 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).